

Esclavage ! (Romains 7)

Paul a déjà montré très clairement que l'homme n'est pas sauvé en observant la loi. Mais maintenant une autre question se pose :

Une fois sauvés, devons-nous observer la loi ?

Une fois sauvés, ne sommes-nous pas obligés d'observer la loi comme règle de vie ? Dans le chapitre précédent, nous avons appris que le chrétien n'est pas sous la loi, mais sous la grâce. L'apôtre Paul va nous en expliquer la raison et il nous démontrera, en se basant sur sa propre expérience, qu'aucun chrétien ne peut, par ses propres efforts, atteindre la sainteté.

1. Libérés de la loi (7.1-6)

La loi n'exerce plus de pouvoir sur un homme mort. La loi du mariage en est l'exemple. L'homme et la femme sont unis aussi longtemps qu'ils sont tous deux en vie. Cependant, si l'un des deux meurt, l'autorité de la loi prend fin et le partenaire est libre de se remarier (versets 1-3).

Puisque le croyant est considéré comme ayant été crucifié avec le Christ, il est mort à la loi (verset 4). Toutes les exigences de la loi ayant été satisfaites par la mort du Sauveur, la loi perd toute son autorité sur le chrétien.

Cette libération de la loi permet au chrétien d'être uni à celui qui est ressuscité des morts (verset 4). C'est le Seigneur Jésus, et non la loi, qui devient la règle de vie du croyant. Être uni à Jésus-Christ implique que l'on partage sa vie. Il vaut mieux laisser la vie du Christ se manifester dans notre corps mortel que de chercher à nous sanctifier par nos propres efforts.

La libération de la loi nous rend capables de porter du fruit pour Dieu (verset 4). Lorsqu'une chose est interdite par la loi, le cœur humain la désire d'autant plus. La désobéissance à la loi entraîne la mort. Puisqu'aucun de nous n'a le pouvoir d'observer la loi, le seul fruit que nous puissions porter est la mort (verset 5). Une fois délivrés de la loi, nous pouvons servir le Seigneur de tout notre cœur, et non plus par contrainte ou par terreur (verset 6).

2. Le rôle de la loi (7.7-14)

La loi serait-elle donc mauvaise en elle-même ? L'apôtre affirme avec force qu'elle ne l'est pas. Sa sainteté même révèle la gravité du péché de l'homme. Paul n'aurait pas su, par exemple, que les mauvaises pensées sont aussi coupables que les mauvaises actions, si la loi ne lui avait dit : "Tu ne convoiteras point" (verset 7). Mais notre nature pécheresse et corrompue se sert de cette loi pour exciter en nous de mauvais désirs, de sorte que nous désirons faire ce qui est défendu. Ainsi, sans la loi, le péché est mort, mais quand survient la loi, le péché reprend vie (versets 8-11). En conclusion, la loi est sainte, juste et bonne et expose le péché dans toute son horreur. Mais le coeur humain est dépravé et désire faire ce qu'on lui dit de ne pas faire (versets 12-14).

3. Efforts inutiles (7.15-25)

Essayer de mener une vie sainte par ses propres forces conduit le chrétien au désappointement et au désespoir. Paul cite sa propre expérience à cet égard (versets 15-24).

Il savait ce qu'il devait faire, mais n'en avait pas la force. Les choses qu'il détestait, étaient celles qu'il faisait. Il reconnaissait que la loi était bonne, mais sa nature déchue était absolument incapable de lui obéir. Plus il essayait de faire le bien, plus il échouait. Finalement, il en vint à désespérer de ses efforts et fut obligé de confesser sa défaite : "Misérable que je suis ! Qui me délivrera de ce corps de mort ?" (verset 4).

C'est alors, et pas avant, que Paul réalisa que le secret de la sainteté ne devait pas se trouver en lui-même, mais dans le Seigneur Jésus-Christ. "Grâces soient rendues à Dieu, par Jésus-Christ notre Seigneur !" fut son cri de triomphe. Ce fut seulement lorsque Paul permit au Seigneur de vivre en lui sa vie de victoire qu'il obtint la délivrance du péché qui était en lui (verset 25).